

# BULLETIN

DU

# Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le présent BULLETIN contient le Prix des Engrais, près de LE CONSERVER

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin paraîtra le 14 Février

## Le Nouveau Bulletin

Pour la première fois le Bulletin du Syndicat paraît en grand format. Nous avons pu tenir plus tôt que nous l'espérons la promesse que nous faisons à nos adhérents, en leur demandant dans le dernier numéro une légère augmentation de leur cotisation.

Nous ne pouvions plus insérer dans notre format réduit, faute de place, quantité d'articles agricoles intéressants. Surtout les renseignements commerciaux sur les céréales, les bestiaux, les vins, si utiles pour les cultivateurs, étaient bien trop réduits. Nous pourrions désormais reproduire les documents très complets du Bulletin des Halles sur les cours pratiqués dans la quinzaine et les tendances du marché.

Enfin notre ancien bulletin, typographié, ne pouvait plus, à raison de l'augmentation de son tirage, être déposé à la poste le samedi. Nous savons quel intérêt ont nos syndiqués à le recevoir le dimanche, jour de repos ; ils peuvent plus facilement le lire. Le nouveau Bulletin sera donc distribué régulièrement expédié de façon à assurer partout sa distribution le dimanche matin.

Nous assumons ainsi une lourde charge. Nous voulons espérer que nos adhérents nous en sauront gré.

LA CHAMBRE SYNDICALE.

## Création d'un Syndicat d'Élevage du BÉTAIL NORMAND de la LOIRE-INFERIEURE

Il vient de se créer en Loire-Inférieure un Syndicat d'Élevage du Bétail Normand. Notre département possédait déjà un Herd-Book de la race Nantaise et une filiale de la Société des Éleveurs de la race Maine-Anjou. Seul l'élevage du Normand était abandonné à des efforts dispersés. Or, une race ne s'améliore vraiment que dans le cadre d'une Société et cela pour les raisons suivantes :

Dans la production des jeunes animaux deux forces sont en jeu : l'hérédité immédiate et l'atavisme. La première est la tendance des enfants à ressembler à leurs parents (père et mère). L'atavisme est la chance qu'ont les jeunes d'hériter de caractères, qualités ou défauts ayant appartenu à quelques-uns de leurs ancêtres (grands-parents, arrière-grands-parents, etc.)

Si l'atavisme n'existait pas et que seule l'hérédité immédiate fonctionnât, il serait facile d'améliorer une race. Il suffirait de choisir un mâle et une femelle présentant les qualités désirées et l'on serait sûr de retrouver ces qualités chez les enfants.

Or, l'expérience prouve que souvent un bon taureau et une bonne vache donnent un produit qui ne leur ressemble pas du tout. C'est que l'atavisme a été plus fort que l'hérédité. Le jeune a pris tel caractère à un grand-père, tel autre à un arrière-grand-père, tel autre encore à un trisaïeul, etc... Si l'on avait su que ce taureau qui semblait si parfait, avait dans ses ascendants les défauts qu'on retrouve aujourd'hui dans ses enfants, on ne l'aurait pas choisi comme reproducteur.

C'est cette ignorance ou est l'éleveur de toute la lignée dont sort le reproducteur qu'il compte employer, qu'il faut chercher à éviter.

Un propriétaire peut dans son propre élevage prendre des notes sur ses animaux à chaque génération. Mais il lui sera bien difficile de ne jamais avoir recourus à des achats soit de mâles, soit de femelles, et le sang nouveau qu'il apportera ainsi pourra très bien anéantir les résultats de ses patients efforts de sélection. Il faudrait que les achats puissent se faire avec des garan-

ties sérieuses. C'est là où réside l'importance d'une association d'élevage.

Supposons qu'un Syndicat ait été formé entre un groupe important d'éleveurs s'intéressant à la même race. On a procédé dans leurs étables à un recensement des animaux jugés vraiment très bons. Ceux-ci ont été marqués d'un numéro pour les identifier et inscrits sur des livres.

Des produits naissent de taureaux et de vaches inscrits. Leurs propriétaires en avertissent le Syndicat qui les examinera quand ces jeunes animaux approcheront de leur âge adulte et jugera s'ils méritent d'être inscrits. Si oui, ils seront également marqués d'un numéro et pareille chose sera faite à chaque génération.

Avec un peu de patience et de bonne volonté, on arrivera en quelques années, à connaître pour certains animaux la qualité de leurs ascendants à plusieurs générations en arrière.

Ce jour-là on pourra commencer à utiliser les forces de l'atavisme aussi bien que celles de l'hérédité au lieu d'être déçu par elles. L'acheteur saura qu'en faisant l'acquisition d'un animal issu d'une belle ascendance il a toute chance d'avoir satisfaction dans la progéniture et de ne pas s'exposer à diminuer la qualité de son étable. Et l'éleveur qui produira des animaux dotés de beaux papiers d'origine verra la plus value de ses produits sur le marché et sera alors largement récompensé de ses frais et de ses efforts.

Du même coup la qualité de l'ensemble du troupeau normand de notre région sera grandement améliorée. Tel est le rôle et le but que se propose le Syndicat d'élevage du Bétail Normand de la Loire-Inférieure. Une première assemblée constitutive s'est tenue le 13 Décembre à la Salle des Sociétés savantes.

Elle était présidée par M. Delahaye, Président de l'Office agricole départemental, qui avait bien voulu répondre à l'invitation des organisateurs et accorder le patronage de l'Office agricole du Syndicat naissant.

Parmi les personnalités présentes nous avons noté : MM. Mabilais et Louis Lefevre, membres de l'Office agricole ; de Grandmaison, Vice-Président de la Société d'Agriculture ; Dan-guy, Directeur des Services agricoles ; Michelat, Vétérinaire départemental ; Merciant, Professeur d'Agriculture.

Reconnus dans l'assistance : MM. Henri Garreau, Laraison, Joseph Moyn, Joseph Corbé, Henri de Suyrol, Eugène Balgand, de la Gournerie, Th. Aifray, Ch. Calard, V. Babin, Joseph Auffray, Joyau, Pierre Leroux, Victor Lebeau, René Fillaud, Pierre Berthaud, Eugène Bellvert, P. Guillou, Joseph Morillaud, J.-M. Bourriaud, Auguste Ferré, François Clouet, T. Boucard, François Monnier, etc., etc.

Après discussion et approbation des statuts, le Conseil d'administration fut ainsi constitué :

Président : M. Ernest Joyau. Vice-Présidents : MM. Henri Garreau et Julien Mabilais. Secrétaire Général : M. Raymond Lefevre, ingénieur-agronome. Trésorier : M. de la Gournerie. Secrétaire : M. Charles Calard.

## DISCOURS

Prononcé par M. ROLLAND, Inspecteur général de l'Agriculture, à l'occasion d'une réunion de membres de la Société des Éleveurs de la race Maine-Anjou.

SUITE ET FIN

Messieurs, venu tard dans votre région, je n'ai pas connu votre Durham-Manœuvre dans vos étables.

Qu'était-il vers 1900 ? Il semble bien qu'il était en variation désordonnée et que certains éleveurs s'en montraient peu satisfaits ; on parlait même de dégénérescences et d'abâtardissement. C'était le moment où Monsieur Legudic prenait l'initiative de reconstituer la race Manœuvre.

Monsieur Raoul Gouin s'en étonnait, en 1906, dans son rapport sur la Prime d'honneur de Maine-et-Loire où il écrivait : « A ceux qui trouvent que le Durham-Manœuvre périclite, nous conseillons d'aller voir les étables de MM. Nourry, Gentilhomme, Eon, Laurieux, Morineau, de Rougé, etc... pour ne citer que quelques-uns des excellents éleveurs auxquels la Commission a rendu visite. »

Qu'était-il advenu ? On ne pouvait croire à une production végétale et fourragère en

régression, car, à cette époque, l'emploi des engrais chimiques venait de prendre son premier essor, grâce à l'extension du réseau des voies de communication, des chemins de fer, grâce à la création de Syndicats agricoles, grâce aussi à la propagande faite par les nouveaux services de l'Enseignement agricole.

Fallait-il penser — comme on l'enseignait dans ce temps — à l'impossibilité de constituer par métrissage des populations bovines à caractères spécifiques et zootechniques, transmissibles par hérédité ?

Non, puisque, comme M. Raoul Gouin, vous avez écrit, Monsieur le Président, dans votre monographie du Herd-Book de la race Maine-Anjou : « Cependant, au centre de la région Durham-Manœuvre, soit que le sol y fût plus propice, soit que le travail d'amélioration par le Durham y avait été fait avec plus de discernement, ou encore que le sens des Éleveurs y ait été plus averti, de nombreuses étables avaient été constituées et se perpétuaient qui faisaient l'admiration des visiteurs. »

La preuve positive était donc bien faite, que le problème avait été résolu dans ces étables, que l'on possédait des familles à caractères nouveaux héréditaires ; c'était bien la preuve que ces familles constituaient une véritable race.

Le problème était résolu par quelques-uns dans quelques étables ; que fallait-il pour qu'il le fût par tous, dans toutes les étables ?

Votre mérite fut grand, Monsieur le Président, de discerner, dès cette première heure, le motif des succès, la raison des déceptions. Vous avez dit, en effet :

« Et la pensée vint, que puis-je faire de bons animaux, issus de parents et d'ancêtres qui avaient traversé tout un siècle, se transmettant les qualités typiques, animaux acclimatés, faits à la nourriture produite sur place, habitués aux hivers difficiles et aux étés secs, peut-être n'était-il pas utile d'aller chercher ailleurs des améliorations ? »

C'était le temps où la science marchait à pas de géant : l'agriculture, l'élevage, les conditions de la vie étaient disséquées dans leurs causes et dans leurs effets... la formule était substituée à l'empirisme.

« Les doctrines et les méthodes qui avaient fait leur preuve ailleurs réclamaient impérieusement leur droit de cité. La théorie de la sélection fut à la base de tout travail sérieux et réfléchi ; et c'est à la sélection, d'abord vaguement, que les Éleveurs de l'Ouest demandèrent la reconstitution de leur troupeau. »

La sélection, que vous avez ainsi précisée, voilà le grand moyen qui avait manqué à ceux qui n'avaient pas réussi, voilà la voie sûre qui devait conduire au but.

Pour l'entreprendre, vous fondez, en 1908, votre Société d'Éleveurs de la race Maine-Anjou.

Pour donner à cette sélection une formule concrète, dans votre Société, vous définissez le type idéal vers lequel il faut tendre de plus en plus, et vous décidez que tout animal se rapprochant suffisamment de ce type sera digne d'être inscrit au Herd-Book et d'être signalé, ainsi que sa descendance, à l'attention des éleveurs.

Mais les Éleveurs ne savent pas encore la vertu du Herd-Book. Pour vaincre leur indifférence, vous commencez votre campagne.

« Travail obscur d'abord, dites-vous, d'une lenteur désespérante. Mais vous ne vous lassez pas d'aller d'étable en étable, de Comité en Comité et vous organisez des Concours. Les résultats de votre deuxième Concours, du Concours d'Angers 1914, étaient ainsi appréciés par Monsieur Sognier, l'actuel perpétuel Secrétaire de l'Académie d'Agriculture, si averti sur tout ce qui concerne l'élevage : « Proclamons sans tarder, que ce fut un triomphe pour la Société, comme pour la tâche qu'elle a entreprise et qu'elle poursuit activement. »

« Malgré l'indifférence et même des tentatives d'hostilité officielle ces bonnes volontés furent récompensées par un succès complet. Fait inouï, unique en France, les inscriptions au Herd-Book Maine-Anjou furent commencées seulement en 1909 et elles sont aujourd'hui au nombre de plus de six mille. »

« Venus de tous les points de la région, les visiteurs manifestèrent par l'entraînement avec lequel ils disaient les qualités des animaux, l'intérêt avec lequel ils suivirent la marche de la Société. Les efforts persévérants de celle-ci méritaient la sympathie ; il parait acquis désormais qu'ils trouveront

leur récompense dans la constitution définitive d'une nouvelle race assise sur des bases solides. »

Mais vint l'après-guerre. Suivant votre expression, il fallait recourir le présent au passé, refaire les chemins parcourus. « Besogne effarante », dites-vous, que celle qui vous a conduit à tant d'inscriptions, à plus de onze mille aujourd'hui. Besogne effarante, pour vous, Monsieur le Président, qui avez tant de devoirs à remplir, effarante, n'est-ce pas, vous qui en avez pris votre part, Messieurs les Membres de la Société, Messieurs les Membres des Commissions, Messieurs les Membres des Commissions d'inscription, Messieurs les Directeurs des Services Agricoles. Mais besogne nécessaire...

On regrette souvent que le progrès soit si lent à se répandre dans notre pays de France à exploiter les moyens et petits, on regrette qu'il mette un si long temps à passer d'une région dans une autre voisine, d'un canton dans un autre limitrophe, d'une étable dans une autre proche. Dans une lettre qui va paraître, Monsieur le Directeur de l'Agriculture Lesage, s'adressant à Monsieur le Ministre de l'Agriculture écrit cet avis que l'intensification de la production agricole sera le résultat de l'intensification de la propagande. Pour nous, pour nos collaborateurs, cela n'est pas douteux. S'il en fallait une preuve, c'est vous, Monsieur le Président, avec la Société des Éleveurs de la race Maine-Anjou, qui la fourniriez démonstrative.

La preuve éblouissante, ce sont, en effet, les résultats de votre propagande qui fut irrésistible, parce qu'elle fut intensive. Ces résultats, Monsieur le Président, sont :

1° Les Concours de Saint-Mars-la-Jaille en 1922, de Laval en 1923, de Sablé en 1924 ; ils autorisent à proclamer que, désormais, est constituée définitivement une nouvelle race, la race Maine-Anjou.

J'entends bien certains esprits critiques contester cette conclusion, ou du moins penser qu'elle ne saurait s'appliquer à l'ensemble de la population considérée comme appartenant à votre race.

Il serait vraiment très remarquable que, dans une période de temps relativement courte, on ait réussi à fixer de nouveaux caractères à une population de 600 à 700.000 sujets. Reconnaissons que sur la lisière de l'aire géographique et même ailleurs, il peut y avoir des familles dans lesquelles des croisements trop récents ou mal conduits n'ont pas fait encore apparaître les caractères de la race ou ne les ont pas encore fixés. Mais qu'on vous l'accorde, vous possédez, dès maintenant, de nombreuses familles dans lesquelles ces caractères fixés sont transmissibles par hérédité et sont capables d'améliorer les familles qui en ont encore besoin. Et toute la condition zootechnique nécessaire et suffisante est là, et nous pouvons prendre la responsabilité de déclarer qu'à notre avis elle est satisfaite.

Et, Monsieur le Président, Messieurs les Membres de la Société de la race Maine-Anjou et aussi Messieurs les Éleveurs, c'est là votre récompense, c'est là votre honneur.

Messieurs, l'histoire de la Civilisation montre que les grands progrès du passé ont été réalisés sous l'influence déterminante d'hommes d'élite, savants, initiateurs ou entraîneurs dont les noms marquent les différentes étapes du perfectionnement de l'activité humaine.

L'histoire de l'Économie rurale est ainsi jalonnée par quelques personnalités qui ont donné une impulsion nouvelle à l'agriculture, par leurs découvertes, par leurs idées, par leur exemple ou par le rayonnement de leur force d'action.

Monsieur le Président, vous êtes parmi ces personnalités, et tous ceux qui vous entourent, tous ceux qui ont suivi vos travaux, tous ceux qui connaissent les sentiments dont vous êtes animé, proclament que votre nom est digne d'être perpétué dans l'histoire des progrès de l'Agriculture de l'Ouest.

## La Récolte de 1924 et la Situation des Marchés des Vins

Produisez ! Ne cessez-vous de crier aux agriculteurs, — c'est l'épi qui sauvera le franc ; — c'est la production du sol

français qui rétablira nos finances avariées... Tout cela est parfait, mais, dans la pratique, le métier d'agriculteur apparaît souvent bien décevant. Les récoltes déficitaires aussi bien que les récoltes surabondantes le mettent en mauvaise posture ; dans le premier cas, il n'a pas grand'chose à vendre ; dans le second cas, il est souvent forcé d'écouler ses produits à des prix qui le laissent en perte.

Ce double phénomène est mis, cette année encore, en pleine lumière par la comparaison que l'on peut faire : entre le blé, d'une part ; — le vin et la betterave d'autre part.

Le blé se vend bien, c'est entendu, mais même au prix de 120 francs les 100 kilos, beaucoup de cultivateurs ne réaliseront aucun bénéfice, parce que, sur bien des points, la récolte a été très mauvaise. Ceux qui, en raison de conditions climatiques défavorables, n'ont récolté que 5 ou 6 quintaux à l'hectare, ne pourront qu'enregistrer une perte sèche. Sans parler de ceux qui ont vendu à 100 francs et même au-dessous, au lendemain de la récolte.

Pour le Vin et pour la Betterave, c'est une autre affaire :

Il y a eu beaucoup de raisins ; le vin est en baisse.

Il y a eu beaucoup de betteraves ; le sucre est en baisse (ce qui entraînera une réduction de prix pour les betteraves de 1925).

Pour que tout allât bien, il faudrait qu'il y eût toujours assez, et jamais trop de blé, de vin, de betteraves... Mais les circonstances climatiques exercent une telle influence sur les récoltes, qu'il est impossible d'espérer qu'il en soit toujours ainsi.

Et c'est ici qu'apparaît l'infériorité de l'industrie rurale à l'égard des autres industries qui, elles, peuvent régler — dans une très large mesure tout au moins — leur production sur les besoins de la consommation.

Cette infériorité est moins grande pour les cultures annuelles comme le blé et la betterave, que pour les cultures arborescentes et pour la vigne en particulier ; il est facile de réduire les semis de betteraves ; on ne saurait songer à arracher une partie du vignoble chaque fois que la vendange est abondante !

Produisez ! Évidemment, chacun, en particulier, a intérêt à beaucoup produire ; ceux qui arrivent à récolter 100 hectolitres de vin ou 30 quintaux de blé par hectare se tirent toujours d'affaire ;

Produisez ! mais les très grosses récoltes amènent l'effondrement des prix, et la ruine des agriculteurs moins favorisés.

Nous venons d'avoir, en 1924, une récolte de vins au-dessus de la moyenne, et, avant même que fut connue la déclaration générale, les cours se sont progressivement effrités depuis les vendanges.

Avant de parler de Crise viticole (car ce terme a déjà été employé, mais tout au moins prématurément, à notre avis), il convient d'examiner la situation sans optimisme préconçu, mais aussi sans pessimisme volontaire ou involontaire.

Pour les trois dernières années, les ressources existant à la propriété au 1<sup>er</sup> octobre étaient les suivantes (Alsace-Lorraine non comprise) :

	1922	1923	1924
	hectolitres	hectolitres	hectolitres
France :			
Récolte...	70.207.664	57.161.170	67.312.230
Stock à la propriété	1.885.290	5.439.755	3.568.032
Algérie :			
Récolte...	7.473.079	10.186.350	9.787.204
Stock à la propriété	40.517	57.098	380.252
	79.606.550	72.847.373	81.047.724

Comparons avec les années antérieures :

	RÉCOLTES (STOCKS NON COMPRIS)	
	France continentale	Algérie
	Hectolitres	Hectolitres
Moyenne des dix années 1890-1908 ...	54.990.000	6.125.000
Moyenne des dix années 1909-1918 ...	41.433.800	7.638.037
Moyenne des six années 1919-1924 ...	57.676.554	7.882.952

Il convient de remarquer que la moyenne de production des six dernières années est supérieure aux deux moyennes décennales précédentes. Malgré cela, les récoltes se sont écoulées sans difficulté et, — sauf une période de panique injustifiée, — à des prix raisonnables. Et nous arrivons, à fin septembre 1924, avec un stock à la propriété bien modeste de 3.568.000 hectolitres.

Superficie du vignoble

	France continentale	Algérie
1874...	2.446.862 hectares	—
1884...	2.040.750	51.000 hectares
1894...	1.766.841	115.000
1904...	1.641.142	165.000
1914...	1.524.622	148.000
1921...	1.306.506	165.982
1922...	1.380.369	172.710
1923...	1.404.596	180.409
1924...	1.445.217	188.536

Il ne semble pas que les cours doivent descendre au-dessous de leur niveau actuel, et il suffirait sans doute de quelque atteinte de mildiou au printemps prochain pour les voir remonter rapidement. On ne risque pas beaucoup à attendre ; c'est là, autant que nous pouvons le savoir, l'opinion de nombreux propriétaires parmi ceux qui ne sont pas forcés de vendre pour se créer des disponibilités.

On nous a demandé ce que nous pensions de la proposition d'un courtier de Bercy, publiée par « L'Eclair » de Montpellier :

« Il suffirait à la propriété, — dit ce correspondant, — de ne pas vendre pendant trois semaines pour qu'affluent vers elle les demandes du commerce dénué... »

Mettons six semaines pour obtenir un résultat. L'idée serait parfaite s'il n'y manquait l'adhésion réelle de quelques centaines de milliers de viticulteurs.

Ni les éleveurs, ni les viticulteurs ne sont encore organisés pour pouvoir braver leurs récoltes, comme le font pour leurs produits nombre de grandes industries ou de hauts commerces.

L'heure n'est peut-être pas éloignée où les agriculteurs, lassés de jouer le rôle de victimes, sauront s'entendre et se grouper assez solidement pour défendre leurs intérêts communs. Mais, en ce moment, le conseil de fermer toutes les caves ne constituerait guère qu'un vœu bien platonique.

L. DEGRULY.

Nota. — La « Voix des Colons », d'Alger, signale l'existence d'une certaine quantité de vins atteints ou menacés de piqûre ; il en existe également en France, en assez notable quantité, dit-on.

La distillerie et la vinifierie contribuent donc à la liquidation de la récolte.

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU Châtaignier

La Commission départementale du châtaignier appelle à nouveau l'attention des propriétaires et agriculteurs sur l'intérêt que présente le développement des plantations de châtaignier.

Le châtaignier a longtemps constitué un des éléments les plus appréciables de la richesse nationale de la France.

Il pousse dans les sols siliceux les plus ingrats. Ses feuilles procurent une abondante litière.

Quant au bois lui-même, outre son emploi comme bois de chauffage, il est propre à un grand nombre d'usages souvent très méconnus. Les pousses des taillis de trois ans sont employées au bord de la mer pour la confection de casiers servant à la pêche des crustacés. Les pousses de sept ans entrent dans la fabrication des cercles en tonnelierie. Les piquets de clôture, les lambeaux (pièces de bois supportant les planchers) sont en châtaignier.

Dans notre région, le châtaignier est également employé pour ramener les petits pois. Enfin, le bois de cet arbre est recherché pour la teinture et le tannage des cuirs.

La Commission départementale du châtaignier dispose encore d'une quantité importante de plants d'un an, provenant des pépinières Perrau, à Montrevaux.

A titre d'encouragement aux plantations,

(Voir la suite en troisième page).

# Observations Générales

## Expéditions en Groupements

1° Aucun des engrais de la série A ne comporte de groupement d'aucune sorte.

2° Tous les engrais de la série B peuvent être expédiés ensemble pour former des expéditions en groupement.

3° Dans la série B, le prix de 10.000 kilos sera appliqué aux expéditions de 4.000 kilos à destination des gares situées sur les lignes de Legé et de 5.000 kilos sur les lignes du chemin de fer d'Anjou.

## Ensachages

4° Tous les engrais sont livrés en sacs de 100 kilos bruts, à l'exception des nitrates de soude qui sont livrés en sacs de 75 kilos bruts, des nitrates de chaux livrés en fûts de 100 kilos nets et de la cyanamide SPA livrée en fûts de 75 kilos nets.

## Interdiction de Cession

5° Il est interdit aux membres du Syndicat, sous peine d'exclusion, de céder, même au prix coûtant, à des personnes étrangères à la Société, des engrais et autres matières achetées par l'intermédiaire du Syndicat, sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées. (Art. 29 des Statuts).

## Libellé des Commandes

6° Les commandes doivent indiquer lisiblement le nom, prénom et adresse complète du destinataire, la gare dans laquelle devra se faire la livraison, la dénomination exacte des engrais suivant les indications du prix-courant, le mode de paiement.

## Echantillonnages

7° Les échantillons destinés à l'analyse doivent être prélevés, en gare d'arrivée, devant deux témoins et renfermés dans trois flacons propres et secs, scellés du même cachet. Prendre une petite quantité d'engrais dans un certain nombre de sacs et dans différentes parties des sacs, surtout pour les engrais composés. Bien mélanger à la main les échantillons ainsi prélevés, avant de les mettre dans les flacons, pour que le contenu de chaque flacon soit identique aux deux autres. Il faut que chaque flacon contienne au moins 250 grammes pour pouvoir effectuer l'analyse. Des Syndiqués se contentent d'ouvrir les sacs et de prendre, à la partie supérieure, une certaine quantité d'engrais, lorsqu'ils n'ont pas de sonde à leur disposition. Les échantillons ainsi prélevés peuvent ne pas donner d'une manière exacte la composition de l'engrais.

8° Les engrais pris chez le fournisseur à Nantes, des échantillons pourront être prélevés au moment de la livraison, contradictoirement entre le syndiqué et le fournisseur.

Les échantillons doivent nous être expédiés IMMEDIATEMENT au bureau du Syndicat, 5, quai Cassard.

Nous prévenons nos Syndiqués et nos Agents que nous serons dans l'obligation de refuser tout échantillon qui nous parviendrait PLUS DE HUIT JOURS après l'arrivée des engrais en gare de destination.

# LIVRAISON ET RÉCEPTION DES MARCHANDISES

La marchandise devra être mise en gare de départ dans un délai aussi court que possible après la réception de la commande par le fournisseur, sauf cas de force majeure.

Nous recevons parfois des réclamations sur les expéditions d'engrais et autres marchandises ; ces réclamations portent sur des sacs en moins, des différences de poids, des sacs en mauvais état. Les Syndiqués reçoivent leurs marchandises du chemin de fer sans faire d'observations et se contentent d'écrire au Secrétariat général pour faire rectifier leurs factures, conformément à ce qu'ils ont reçu. Nous croyons devoir renouveler ici les recommandations qui ont été faites dans le Bulletin du Syndicat :

Le Syndiqué, à l'arrivée des marchandises, doit en constater le poids, le nombre des sacs ou colis, leur état ; s'il a des observations à faire, il ne doit donner décharge au chemin de fer qu'après avoir fait ses réserves et les avoir consignés sur le registre de la gare, puis il en donnera avis au Secrétariat général, à Nantes, le jour même.

Ne jamais oublier que les règlements des Compagnies de chemins de fer sont formels et font loi en l'espèce. A savoir : que les destinataires seuls sont fondés à faire toutes réclamations ayant pour motifs des manquants, avaries, etc., ou des erreurs dans les prix de transport réclamés par les gares.

Nous sommes néanmoins à la disposition de nos syndiqués pour les aider dans leurs réclamations, mais quand ils se seront mis tout d'abord en règle avec leurs gares, c'est-à-dire qu'ils auront fait les réserves nécessaires.

# PRIX DES ENGRAIS

A partir du 25 Janvier jusqu'au 30 Juin 1925

Rendus franco dans toutes les gares de la LOIRE-INFÉRIEURE et dans les gares des départements limitrophes désignées ci-contre.

Toute expédition par chemin de fer inférieure à 1.000 kilos étant majorée du coût de la lettre de voiture, soit 1 fr. 20.

## SERIE A. — 1° Engrais partant des lieux de production et ne comportant aucun groupement entre eux ni avec ceux de la Série B.

(Par 10.000 kilos)

DESIGNATION DES ENGRAIS	ACIDES PHOSPHORIQUE	ÉQUIVALENT EN PHOSPHATE DE CHAUX	PRIX DES 100 KILOS PAR 10.000 KILOS	MOUTURE MINIMA	EXPÉDITION	
PHOSPHATES AGRICOLES	Somme	18 %	40 %	14 70	10 % refus au tamis 80	Franco gares destinataires
	Yonne	20 %	45 %	15 20		
NATURELS	Somme	18 %	40 %	14 70	10 % refus au tamis 80	Franco gares destinataires
	Yonne	20 %	45 %	15 20		
Scories de déphosphoration	Suivant dosage, et avec détaxe kilométrique. (voir note ci-contre) (1)		0 87	25 % refus au tamis 100	Prix départ gares Est ou parité	
Sylvinite pauvre, en vrac	12/16 % potasse		0 45		Prix départ gares Alsace	
— riche —	20/22 % —		0 55			

## SERIE B. — 2° Engrais expédiés de Nantes ou d'Angers et pouvant se grouper entre eux.

DESIGNATION DES ENGRAIS	POTASSE	AZOTE		ACIDE PHOSPHORIQUE dans le citrate d'ammoniacal et à froid	ÉQUIVALENT phosphates de chaux	PRIX PAR WAGON de 10 tonnes facturé au nom d'un seul preneur livraisons en magasin	PRIX PAR WAGON de 5 à 10 tonnes facturé au nom de plusieurs preneurs	PRIX PAR EXPÉDITION de moins de 5 tonnes
		STRATIQUE	AMMONIACAL					
<b>ENGRAIS COMPOSÉS</b>								
1 N			2 1/2 %	10 %		37 70	38 45	39 20
1 A			2 1/2 %	10 %		41 60	42 35	43 05
1 A bis			2 1/2 %	10 %		34 70	35 45	36 20
1 N bis			2 1/2 %	10 %		37 95	38 70	39 45
2	5 %		4 %	11 %		55 45	56 20	56 95
4			2 %	2 %	10 %	50 95	51 70	52 45
4 A			4 %	10 %		47 70	48 45	49 20
5	10 %	3 %		10 %		59 70	60 45	61 20
6	10 %			12 %		37 95	38 70	39 45
7	5 %		3 %	9 %		46 70	47 45	48 20
8	5 %	2 %		12 %		47 20	47 95	48 70
Engrais composé au guano de poisson dissous (az. org.)		2 %		10 %		43 20	43 95	44 70
<b>PHOSPHATES</b>								
de la Somme			18 %	40 %		16 20	16 95	17 70
de l'Yonne			20 %	45 %		16 70	17 45	18 20
d'Algérie-Tunisie réduits			18 %	40 %		16 20	16 95	17 70
d'Algérie-Tunisie purs			18 %	40 %		16 70	17 45	18 20
Phosphates agricoles purs			20 %	45 %		17 20	17 95	18 70
			18 %	40 %		17 70	18 45	19 20
			26 %	55 %		18 70	19 45	20 20
			30 %	63 %		20 20	20 95	21 70
<b>SCORIES (2)</b>								
Scories de déphosphoration Thomas Gilchrist (75% minimum de l'acide phosphorique soluble au citrate). Mouture 75 % de finesse au tamis 100			15 %	33 %		18 00	20 10	20 85
			16 %	35 %		18 90	20 95	21 70
			17 %	37 %		19 80	21 80	22 55
			18 %	40 %		20 65	22 70	23 45
<b>SUPERPHOSPHATES</b>								
Superphosphates minéraux (acide phosphorique soluble dans l'eau et de citrate d'ammoniacal alcalin et à froid)			14 %	33 %		22 20	23 15	23 90
			15 %	35 %		23 20	24 15	24 90
			16 %	37 %		24 20	25 15	25 90
			18 %	40 %		27 20	28 15	28 90
<b>ENGRAIS AZOTÉS</b>								
<b>NITRATE DE SOUDE (quantité limitées)</b>								
Broyé, sacs réglés à 75 kil.		15 %				119 50	120 25	121 00
Non broyé, sacs réglés à 75 kil.		15 %				118 50	119 25	120 00
Non broyé, sacs d'origine à tout poids		15 %				117 50	118 25	119 00
Sulfate d'ammoniaque			20 %			121 70	121 95	122 70
Cyanamide granulée SPA en fûts de 75 kilos nets		20/21				115 20	115 95	116 70
Nitrate de chaux, en fûts de 100 kilos nets		13 %				105 50	106 25	107 00
<b>ENGRAIS D'OS et de CUIR</b>								
Poudre d'os verts		3 %	18 %			61 45	62 20	62 95
Poudre d'os déglutinés		1 %	28 %			52 70	53 45	54 20
Superphosphates d'os verts		2 %	12 %			50 70	51 45	52 20
Superphosphates d'os déglutinés		0 50 %	16 %			40 70	41 45	42 20
Engrais noir spécial de cuir dissous, dit Intensator		2 %	10 %			34 20	34 95	35 70
<b>ENGRAIS POTASSIQUES</b>								
Sylvinite pauvre	12/16					20 20	20 95	21 70
Sylvinite riche	20/22					25 20	25 95	26 70
Chlorure de potassium	50 %					68 95	69 70	70 45
Sulfate de potasse	45 %					91 95	92 70	93 45
<b>DIVERS</b>								
Sulfate de fer pulvérisé 95 %						26 70	27 45	28 20
Acide sulfurique	52°					19 50	20 25	21 00
	60°					22 50	23 25	24 00

Les 100 kilos départ Nantes, nus. Emballages facturés 30 fr. et repris au même prix si retournés franco gare Nantes dans le délai de 1 mois.

## DOSAGES GARANTIS A L'ANALYSE SCIENTIFIQUE

# PRIX

pour les

## Départements limitrophes

Les gares ci-dessous sont assimilées à celles de la Loire-Inférieure :

ILLE-ET-VILAINE

Redon, Fougerey, Martigné-Ferchaud et Retiers.

MAINE-ET-LOIRE

Freigné, Candé, Angrie-Loiré, Chazé-sur-Argos, Segré, Nojant-la-Gravoyère, Combré, Pouancé et gares de la ligne d'Angers-Saint-Laud à Candé au départ d'Angers ; Lagrandes-sur-Loire, Landemont-la-Boissière, Puiset-Doré, Le Fuilet, Montreault, Beaupréau, Torfou.

VENDEE

Bois-de-Céné, La Garnache, Challans, Saint-Etienne-du-Bois, Palluau, Rochesvrière, Montaigu, L'Herbergement, Belleville et Evrunes-Mortagne.

Pour toutes les autres Gares

Départements limitrophes

et par expédition d'au moins 10.000 kilos

Ille-et-Vilaine, Morbihan..... 0,25 c. en plus

Maine-et-Loire et Vendée..... 0,50 c. en plus

# OBSERVATIONS SPECIALES

## Petits Réseaux et Bateaux

Les expéditions à destination des gares des petites lignes, Ancenis à Châteaubriant et des chemins de fer du Morbihan, seront faites franco sans majoration jusqu'aux gares de transit, et le port de ces gares de transit aux gares de destination sera à la charge des destinataires et ajouté en facture, tant pour la Loire-Inférieure que pour les départements limitrophes.

Les expéditions par les bateaux de l'Erdre supporteront une majoration spéciale de 0,75 par 100 kilos pour le camionnage et les frais d'embarquement.

## Dépôts

Les engrais pris dans les divers dépôts seront facturés aux prix de la deuxième colonne avec la majoration convenue pour chaque dépôt, et seront sans exception payables en enlevant.

## Scories

(1) Pour les scories au départ des lieux de production, il est attribué une ristourne de 0,50 par 100 kilos pour les gares situées à une distance de 700 à 800 kilomètres de Thionville, et de 0,70 pour celles situées au-delà de 800 kilomètres.

(2) Les prix de la première colonne s'entendent pour marchandises expédiées de Nantes, par 10 tonnes, au nom d'un seul preneur et sans jonction, ou pris aux magasins à Nantes par n'importe quelle quantité.

## Superphosphates

Prix spéciaux, sans aucune remise, et franco gares Loire-Inférieure, pour les superphosphates et les phosphates agricoles purs, par wagon complet ou groupés entre eux au nom d'un seul preneur.

ENGRAIS ET DOSAGES	PRIX		
	au comptant	à 30 jours	à 90 jours
Superphosphates 14 %	21 10	21 35	21 55
— 16 %	23 10	23 35	23 55
— 18 %	26 10	26 35	26 55
Phosph. agr. purs 26 %	18 15	18 40	18 60
— 30 %	20 15	20 40	20 60

Faculté de demander l'expédition en port dû auquel cas le prix gare départ sera appliqué. Nous demandons conditions.

Tous les prix ci-contre s'entendent pour marchandises payables dans les 30 jours de la date de la facture par traites postales ou par encaissements des agents du Syndicat.

Les factures non réglées dans les 30 jours subiront un intérêt de retard de 0,50 c. pour cent par mois.

Les syndiqués qui désireront payer leurs engrais soit au Syndicat, soit par un versement à leur bureau de poste au crédit du compte de chèques postaux de nos fournisseurs, devront le mentionner sur leurs commandes et effectuer le paiement dans les 30 jours de la date de chaque facture à la caisse du Syndicat, 5, quai Cassard, à Nantes, dans le premier cas, ou à leur bureau de poste au crédit du compte du fournisseur (compte de chèques postaux n° 85, à Nantes), dans le deuxième cas.

### RECTIFICATION

Le prochain Bulletin paraîtra le 7 février et non le 14 comme il est dit par erreur sur la première page.

elle cède ces plants aux propriétaires, cultivateurs, etc., avec une diminution très sensible sur le prix de revient.

Ces plants sont, en effet, livrés à 5 fr. 60 le cent, port dû.

En s'adressant à elle, les intéressés sont assurés — quelle que soit la quantité demandée — de bénéficier, d'une part d'une véritable prime de reboisement, représentée par la réduction du prix d'achat, et, d'autre part, d'obtenir non pas des plants tout venant, mais des plants choisis et bien racinés.

La saison propice aux plantations prenant fin en mars, il est recommandé d'adresser le plus tôt possible les commandes à M. Saxeux, chef de la première division, à la Préfecture de la Loire-Inférieure, chargé par la Commission de les centraliser et de leur donner suite.

## La Situation

### LES ENGRAIS

Nous publions dans le tableau ci-contre les prix des engrais qui seront valables pour le premier semestre 1925, sous la réserve qu'en cas d'augmentation nouvelle des prix de transport nous serions obligés de majorer ces prix en raison de l'augmentation des tarifs.

Pour tous les engrais azotés, obligés de suivre les cours continuellement variables du commerce, nous sommes forcés de limiter nos retenues à des disponibilités restreintes dont la valeur commerciale dépend dans la plus large mesure du cours de la livre anglaise.

Les prix de ce semestre sont en légère hausse sur ceux du semestre précédent sous l'empire de deux facteurs principaux dont le premier est l'élévation des cours du jute, produit textile avec lequel sont fabriqués les sacs, et dont le second est une conséquence de l'élévation des prix de transport par fer et des frais accessoires de gare. Ces derniers sont établis de telle sorte que les petites expéditions en ressentent davantage les conséquences financières. Aussi avons-nous dû en tenir compte dans l'établissement des prix franco toutes gares.

Pour remédier à cet inconvénient nous avons obtenu de nos fournisseurs qu'ils nous fassent des prix extrêmement bas franco toutes gares pour les superphosphates et les phosphates Algérie-Tunisie pure, à condition que les ordres ne comprennent que des expéditions par wagon complet de superphosphates ou phosphates d'Algérie purs. Ces prix sont faits franco toutes gares, et ne seront susceptibles d'aucune remise ni bonification.

Ceux de nos adhérents qui préféreraient que leurs commandes soient facturées simplement sur wagon Nantes, pourront nous en faire la demande. Nous leur indiquerons alors le prix qui leur sera facturé.

Ils trouveront les prix des cent kilos rendus franco toutes gares dans la colonne « observations spéciales » pour ce qui regarde ces engrais seulement.

### Sulfate de Cuivre Bouillie Azur - Soufre

Sulfate de cuivre en nouvelle	208 »
Bouillie Azur, sans changement	193 »
Soufre sublimé, sans changement	95 »

Toutes conditions usuelles.

AVIS. — Par suite d'un incendie qui vient de détruire une partie de l'usine de notre fournisseur, nous sommes dans l'obligation de surseoir aux expéditions des commandes de produits spéciaux pour les volailles : Granulé condensé, farine d'os et de viande.

Nous espérons que ce ne sera qu'un retard peu important dans les envois.

## LES RÉCOLTES

### CÉRÉALES

#### Situation agricole

Du Bulletin des Halles : Paris, mercredi 21 janvier.

Nous sommes en hiver depuis un mois et à part quelques gelées légères constatées un peu partout, on peut bien dire que nous n'avons pas encore senti le froid. Dans l'Est, sous le climat vosgien, la température est sans doute un peu plus rigoureuse que partout ailleurs, les hautes altitudes des Alpes, des Pyrénées, du Plateau Central exceptées ; elle n'est pas excessive. La neige qui serait si nécessaire pour tant nos cultures de céréales, à nos prairies et

pâturages, ne tombe pas décidément. Par contre, nous avons des brouillards, intenses parfois, et comparables aux fameuses « purées de pois » de l'Angleterre et de la Hollande. L'après-midi est par instants ensoleillé. Dans ces conditions météorologiques plutôt exceptionnelles, la végétation se développe : les emblavures ont une apparence magnifique et il y a des prairies dont l'aspect est presque printanier ; beaucoup d'arbres et arbustes ont commencé à bourgeonner. Malgré cette bonne situation culturale, il y a de l'inquiétude dans l'air des campagnes. Les gelées n'ont pas été assez sensibles et persistantes pour assainir le sol de la vermine et empêcher les germations des herbes parasites. Et l'on se plaint à la fois, suivant les lieux, de la sécheresse et de l'excès d'humidité.

### Physionomie de la Séance

Assistance habituelle, parmi laquelle on rencontre de nombreux agriculteurs des régions voisines. Les affaires paraissent s'engager plus facilement que la semaine dernière, les offres s'étant quelque peu accrues par suite des battages qui sont devenus plus actifs dans la région du Nord. Tout le monde s'accorde à reconnaître la bonne apparence des emblavures ; elles bénéficient largement de la température humide et douce. Mais cela n'empêche point la fermeté des prix que l'on pratique ; le blé renchérit graduellement et l'on enregistre des plus-values légères sur les autres grains, les avoines et seigles en premier lieu ; il n'y a guère que les sons et issues qui restent au même niveau que la semaine dernière.

### BLES

Aujourd'hui, la hausse continue en dépit de tous les calculs politiques. Naturellement, c'est aux intermédiaires, dont l'action a été pourtant paralysée par l'impôt sur le chiffre d'affaires, que l'on va s'en prendre ; nous allons entendre crier : « sans la spéculation, c'est une vieille chanson qui ne charme plus le public, ou qui ne l'excite plus. La plus-value obtenue dès le début de la réunion nous vaudra malheureusement une majoration prochaine du prix du pain. La tension du change, la fermeté qui s'accroît sur les marchés américains influencent nos cotations libres. Pourrait-on empêcher cela ? Les offres sont pourtant raisonnables, quoique beaucoup d'agriculteurs se montrent extrêmement réservés. Il y a bien eu, notamment dans l'Est et le Centre, des fluctuations qui permettaient d'espérer un adoucissement des cours, mais elles n'ont pas eu de suite et nous devons noter au contraire une appréciable majoration d'environ 3 fr. sur toutes qualités et provenances.

### AVOINES

Progression sensible, demande normale. Les offres en avoines exotiques paraissent moins importantes que la semaine dernière. La plus-value est en moyenne de 3 fr. sur les grises et les noires. Il y a de grandes différences de qualité sur les Ligowo, dont les ventes sont peu nombreuses. On traite aux conditions suivantes : grises de Beauce, Eure et Brie, départ, 91 à 91.50 ; grises d'hiver du Poitou et du Centre, 89 à 90 ; noires du Centre, 89 à 90 ; bigarrées de Bretagne, 86.50 ; noires de Bretagne, 88 à 89 ; blanches et jaunes des rayons du Nord, 87 à 88 ; Ligowo de Brie, 89 à 92 suivant mérite des échantillons, le tout en disponible. En bigarrées d'Amérique, marchandise rendue sur quai Paris, il y a vendeurs de 90 à 91. Les expéditions s'exécutent de façon normale et l'approvisionnement en grainetier répond on ne peut mieux aux exigences de la consommation chevaline.

Vers le milieu du marché, on constate que les offres de Brie et de Beauce sont bien moins appréciées que celles concernant les grises du Centre, que l'on considère comme modérées.

On a traité des grises d'hiver du Cher et de l'Yonne à 90 départ. Notons des offres en bigarrées d'Amérique à 4 dollars 15 et 20 en caf, embarquement janvier ; des Plata à 183 shillings caf, il y a acheteurs sur Anvers à 185 shillings en caf, sur mars.

### ORGES ET ESCOURGEONS

Pas de changement à signaler ; les offres et les demandes n'ont momentanément qu'une faible importance ; les provenances de Beauce et Touraine valent de 108 à 109, celles du Poitou, de Vendée et des Charentes 103 à 104, en disponible, départ. De même que pour les autres céréales, on n'enregistre pas d'affaires suivies en livrable.

### SARRASINS

Offres médiocrement abondantes et demande tout aussi réservée que précédemment. Il y a toujours une certaine abondance de petits blés en grainetier. On tient en qualité saine, loyale et marchande : sarrasin de Bretagne, départ grands réseaux, 92 à 92.50, Normand 94 à 95, Limousin 96.

### GRAINES FOURRAGÈRES

Trèfle violet : la baisse momentanée des changes a gêné les affaires à l'exportation cette semaine. Aussi il ne s'est traité que fort peu de transactions.

Luzerne : Les belles qualités peu trèfles trouvent facilement preneurs.

Les cours se maintiennent avec tendance à la hausse.

Les autres articles sont sans changement.

On cote aujourd'hui, suivant qualités : Trèfle violet 850 à 925 fr. ; Nord 875 à 1.050 fr. ; luzerne Provence 675 à 755 fr. ; pays 550 à 650 fr. ; minette 350 à 380 fr. ; trèfle hybride 500 à 700 fr. ; blanc 1.600 à

2.000 fr. ; jaune 1.100 à 1.200 fr. ; sainfoin 180 à 190 fr.

### PAILLES ET FOURRAGES

On cote les pailles en bottes récolte 1924, aux 520 kilos rendus gare Paris : foin 110 à 120 fr. ; luzerne 140 à 145 fr. ; trèfle non demandé ; paille de blé 65 à 70 fr. ; paille d'avoine 50 fr.

On cote les pailles et fourrages en balles pressées aux 100 kilos rendus gare Paris : foin 24 à 25 fr. ; luzerne 26 à 27 fr. ; paille de blé 14 à 15 fr. ; paille d'avoine 10 à 11 fr.

La demande est très faible et les arrivages assez nombreux.

### Dernière Heure

Paris, 21 janvier (4 heures).

Les déclarations que nous avons recueillies cet après-midi, confirmant que l'apparition d'un temps plus froid est accueillie avec satisfaction dans les campagnes et, si cette température persiste, les notes encourageantes ne pourront que s'accroître. D'autre part la préparation des terres en vue des emblavements de printemps s'effectue dans d'excellentes conditions. L'avenir de la récolte se présente donc de façon d'autant plus satisfaisante que l'on a pu ensemencer sensiblement plus de céréales d'hiver que l'an passé.

Au point de vue de notre approvisionnement immédiat, par contre, on ne peut guère enregistrer qu'une note pessimiste et il semble que la situation soit de plus en plus tendue. On ne saurait d'ailleurs se montrer très surpris de ce fait qui a été envisagé par beaucoup de ceux que l'on a eu, en juillet dernier, la certitude que la récolte mondiale était à peine supérieure aux besoins approximatifs et que, en ce qui concerne la France en particulier, non seulement l'appoint habituel des expéditions de l'Algérie et de la Tunisie lui ferait défaut, mais que ces pays auraient eux-mêmes besoin de prendre dans la métropole une importante quantité de grains.

Le marché des blés est animé, la hausse continue à la suite de la progression des étrangers. On paye : Beauce, Loiret, Seine-et-Oise, 128 fr. ; Somme, Oise, Aisne 73 kilos, 123 fr. ; 74 kilos 124 fr. ; 75 kilos 125 fr. La plus-value est encore plus forte en ce qui concerne les provenances du Centre qui atteignent 132 fr. départ Touraine, Cher, Indre et 133 Bourbonnais.

En exotiques, les achats sont difficiles en raison de la forte hausse. Les Australie, qui pouvaient s'obtenir la semaine dernière encore à 307 shillings la tonne, sont à 315. Les argentins valent 314 shillings en Barrasso au lieu de 303, 319 en Rosafé au lieu de 304, Hardwiner numéro 2, 7.75 doll. contre 7.25 doll. les 100 kilos.

Avoines très fermes, offres limitées et stocks presque inexistantes en commerce. On tient les Beauce 90/91 départ ; Bretagne 85 à 87 suivant nuance ; Centre 90 à 91 fr. En graines de semences, on demande jusqu'à 120 fr. Les provenances d'Amérique sont également en hausse et se vendent à 90 francs rendu.

Dans notre région, les blés en terre montrent toujours une assez belle apparence. Les cours progressent comme partout ailleurs. Il faut voir nos blés de pays vers 127 à 128 francs les 100 kilos sur wagon départ. Les autres céréales sont fermes également et peu offertes dans l'ensemble.

### VINS

La situation est toujours sensiblement la même. La consommation redimée se maintient sensiblement la même. Elle a été encore de 66.000 hectolitres en décembre, tandis que la sortie des chais des récoltants s'élève à un chiffre égal soit 64.752 hectos. Il semblerait donc que se sont les sorties du vignoble qui alimentent la consommation. Le total de ces sorties pour les 3 premiers mois est de 225.578 hectos et les droits de circulation ont frappé 231.887 hectos.

Nous ne voyons pas de raisons sérieuses pour changer les prix de notre dernier bulletin. Les producteurs tiennent bon et si les ventes ne sont peut-être pas en rapport absolu avec le montant de la récolte, il faut reconnaître que les vendeurs ne sont nullement disposés à écarter des offres plus basses estimant que les frais de culture et de récolte les forcent à maintenir leurs prétentions.

### OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessaires par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 1 fr. 50 par annonce.

Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la publicité Yves Bourgeois, 19, rue Crébillon, à Nantes.

### OFFRES

1. — A louer présentement à prix d'argent, une ferme de 9 hectares, site commun de Vertou, toutes cultures d'un seul tenant. Convientrait à ménage actif sans nécessiter de domestiques.

2. — A vendre : 1° lapins angoras blancs, 3 à 4 mois ; Prix modéré ; 2° Fauchense « Albion », coupe à droite, 2 lames de rechange, largeur de coupe 1 m. 40.

3. — A louer pour la Toussaint 1925, ferme de 12 hectares 1/2, dont 5 hectares 1/2 de vigne à moitié fruits et 7 hectares de terre et près à 1/2 fruits ou à prix d'argent.

4. A vendre jument poulinière, 10 ans, 2 origines de Trotteurs, par Tournesol. S'adresser à M. Marion de Procé, la Garanche (Vendée).

5. — A vendre taureau Maine-Anjou, 17 mois, primé.

6. — A vendre verrat Yorkshire Large White, 18 mois. Très beau reproducteur.

7. — A vendre locomobile 12 chevaux. Bon état. Avec ou sans scierie.

8. — A vendre chiot croisé épagneul breton, 5 mois, 60 francs.

9. — A vendre un poêle marque « Phare », grande taille.

10. — A vendre 1 écremeuse « Armoric », n° 1 ; 120 litres, état neuf.

11. — A vendre scie à grumes pour exploitation forêt, volant 1 m, chariot 4 m, rails 11 m, bâti bois, marque « Fiat », 2.000 francs, bon état. S'adresser à M. Beurcl, à Saint-Gildas-des-Bois.

12. — A vendre plusieurs jeunes vaches bretonnes en lait ou prêtes à veler, garanties bon rapport. S'adresser à M. Turpin, éleveur, à Luniers, par V. (Loire-Inf.).

13. — A vendre : 1° chienne Braque Bourbonnais, 8 ans, très docile, arête et rapporte ; 2° chien Braque Bourbonnais, 8 mois, très beau, Prix avantageux.

14. — A vendre : 1° avoine et orge de printemps pour semence ; 2° pommes de terre pour semence (saucisse rouge et Belle de Juillet mélangée de Belle de Fontenay).

15. — A vendre 3.000 boutures plants « hybride du Chili » et 3.000 boutures plants « hybride du Drôme ».

16. — A vendre plants de peupliers Suisses régénérés, 3 ans.

17. — A vendre : Dindons bronzés d'Amérique, pure race.

18. — A vendre, vaches jersyaises, prêtes à veler.

19. — A vendre : 1° 1 salamandre ; 2° 2 colliers de cheval, 1 jaune, 1 noir.

20. — A vendre : 1° 1 voiture anglaise, 4 places, bon état ; 2° 1 forte carriole pouvant porter 1.200 kilos, bon état.

21. — A vendre, carottes fourragères et Rutabagas. Prix à débattre.

22. — A louer, commune du Loroux-Bottereau, pour la Toussaint 1925 : 1° à prix d'argent, 1 borderie de 4 hectares 3/4 environ ; 2° à moitié fruits, une vigne d'une contenance de 4 hectares 3/4 environ. S'adresser à M. Martineau, expert, au Loroux-Bottereau.

23. — A vendre : 1° 2.000 kilos blé noir, départ la Roche-Bernard. Prix à débattre. 2° Pouliche 3 ans, 1 m. 60 environ, très douce, attelée, peur de rien.

24. — A louer pour la Toussaint 1925, une ferme de 7 hectares 3/4 ares, communes de Saint-Herblain et Nantes, vigne et toutes cultures.

25. — A vendre, camionnette Ford, bon état de marche. Force 500 kilos. S'adresser à M. Delemarre, Bonne-Anse, Saint-Nazaire.

### DEMANDES

1. — On demande à acheter d'occasion, grille de parc.

2. — Jeune ménage demande place à la campagne pour travail de culture.

3. — On demande un ciliataire pour la garde de la chasse et l'exploitation des bois.

4. — On demande un ménage pour jardin et basse-cour et un homme à toutes mains pour la vigne, un cheval et divers travaux. (Logés et nourris).

5. — On demande un domestique même âgé, pour jardin et basse-cour, travail facile. Disponible de suite.

6. — On donnerait 2 habitations entourées terrains culture potager enclos, écurie, moyennant garde et entretien château ainsi que quelques petits travaux.

7. — On demande ciliataire libéré service militaire, connaissant bien cultures vignes et terres de la région, gages annuels, nourri, logé, blanchi.

8. — On demande une faisane argentée « Lady Hamer ».

9. — On demande à acheter matériel agricole complet, d'occasion ou neuf.

### BESTIAUX

Paris-La Villette, lundi 12 janvier.

#### ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Une brume épaisse a régné durant la plus grande partie de la réunion, gênant considérablement la demande. En général l'extra s'est maintenu, mais l'entre-deux a été difficilement vendu.

GROS BÉTAIL. — Amenés : bœufs 2.797, vaches 1.488, taureaux 440, soit un total de 4.725 contre 3.848 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 465 gros bovins contre 797.

La réunion était plutôt chargée en arrivages et la cheville s'est montrée prudente en raison du ralentissement de son débit depuis samedi. Néanmoins, l'extra a pu se maintenir sans grande difficulté, tandis que la marchandise grossière, très discutée, a perdu de deux à trois sous par livre nette.

VEAUX. — Amenés 1.694 contre 1.599 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 306 contre 291.

La vente a été bien plus lente, le débit aux abattoirs ayant été médiocre et les arrivages assez élevés. Les veaux d'un poids commode ont conservé leur prix, les autres, surtout dans la basse viande, ont perdu de trois à cinq sous par livre.

MOUTONS. — Amenés 14.388 contre 12.714 il y a huit jours. Restants aux abattoirs : 2.360 contre 2.085.

La vente a été un peu plus difficile même pour l'extra et si cette dernière qualité a été un peu discutée, les autres ont perdu 5 francs par tête.

PORCS. — Amenés 4.359 contre 3.709 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.180 contre 1.782.

La vente a encore été mauvaise devant l'ampleur des arrivages. Les cours de jeudi qui étaient d'ailleurs très bas, se sont maintenus. La marchandise grasse est de plus en plus délaissée.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres de 5.70 à 5.80 le kilo vif ; choix de côté de 5.80 à 5.90 ; porcs gras de 5.40 à 5.60 ; gros gras et nourrisseurs de 5.20 à 5.30 ; petite marchandise de 5.60 à 5.70.

Coches. — Vente très mauvaise : la cote s'établit entre 3.60 et 4 fr.

Ces prix s'entendent par kilo vif et pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 42 contre 11 il y a huit jours. Vente calme entre 80 et 170 fr. la pièce suivant grosseur et qualité.

#### (Dernière heure)

BŒUFS ..... Amen. Inv. 2.797 293  
VACHES ..... 1.488 78  
TAUREAUX ..... 440 41

Toiaux ..... 4.725 412

Vente plus difficile. 1.694 131

MOUTONS ..... 14.388 870

Porcs ..... 4.359

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

Bœufs ..... 1<sup>re</sup> q. 2<sup>e</sup> q. 3<sup>e</sup> q. Extra 8 76 8 7 9 10  
Vaches ..... 8 76 7 90 6 80 9 50  
Taureaux ..... 7 50 7 10 6 90 7 90  
Veaux ..... 11 80 10 90 9 50 12 40  
Moutons ..... 13 60 10 80 9 50 14 60  
Porcs ..... 8 28 7 86 7 28 »

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

Bœufs ..... 1<sup>re</sup> q. 2<sup>e</sup> q. 3<sup>e</sup> q. Extra 5 25 4 48 3 50 5 64  
Vaches ..... 5 25 4 42 3 40 6 08  
Taureaux ..... 4 50 3 97 5 45 4 90  
Veaux ..... 7 08 6 32 5 22 7 44  
Moutons ..... 6 80 5 40 4 27 7 59  
Porcs ..... 5 80 5 50 5 10 »

Paris-La Villette, lundi 19 janvier.

#### ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Temps clair et assez doux. Le débit aux abattoirs est très médiocre et comme les arrivages sont importants, la vente est plutôt pénible.

GROS BÉTAIL. — Amenés : bœufs 2.796, vaches 1.472, taureaux 456, soit un total de 4.724 contre 4.725 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 926 gros bovins contre 465.

La boucherie de province et la cheville parisienne dont la vente ces derniers jours a été difficile, ont montré une très grande prudence, ce qui a amené un nouveau tassement des prix d'un à deux sous par livre. Les bovins normands sont de moins en moins nombreux et les beaux limousins toujours très rares.

VEAUX. — Amenés 1.305, contre 1.694 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 258 contre 306.

La vente au début a été bonne, mais plus tard, l'arrivée de 400 veaux retardés dans leur transport a causé un certain désarroi et la fin de la réunion a été difficile. L'extra toutefois a conservé son prix.

MOUTONS. — Amenés 14.300 contre 14.388 il y a huit jours. Restant aux abattoirs : 2.725 contre 2.360.

La vente a été plus difficile, la cheville ayant préféré s'abstenir plutôt que d'accepter les prétentions des détenteurs. Aussi les cours se sont établis par la suite en baisse de 10 et même 15 francs par tête. La marchandise secondaire a mieux résisté.

PORCS. — Amenés 5.156 contre 4.359 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.600 contre 1.180.

La vente a été à nouveau très mauvaise devant l'avalanche de marchandise et une nouvelle baisse importante s'est produite, les acheteurs se dérobant de plus en plus.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres de 5.50 à 5.70 le kilo vif ; choix de côté très rare, de 5.70 à 5.80 ; porcs gras de 5 à 5.20 ; gros gras et nourrisseurs de 4.80 à 5 fr. ; petite marchandise de 5.30 à 5.50.

Coches. — Vente très mauvaise : la cote s'établit entre 3.30 et 3.60.

Ces prix s'entendent par kilo vif et pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 51 contre 42 il y a huit jours. Vente difficile entre 80 et 180 fr. la pièce suivant grosseur et qualité.

#### (Dernière heure)

BŒUFS ..... Amen. Inv. 2.796 392  
VACHES ..... 1.472 271  
TAUREAUX ..... 456 50

Toiaux ..... 4.724 713

Vente difficile. 1.305 40

MOUTONS ..... 14.300 2.100

Porcs ..... 5.156

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

Bœufs ..... 1<sup>re</sup> q. 2<sup>e</sup> q. 3<sup>e</sup> q. Extra 8 30 7 60 6 60 8 70  
Vaches ..... 8 30 7 50 6 40 9 10  
Taureaux ..... 7 10 6 70 6 50 7 50  
Veaux ..... 12 50 11 20 9 90 »  
Moutons ..... 13 » 10 20 9 10 14 »  
Porcs ..... 8 14 7 72 7 » »

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

Bœufs ..... 1<sup>re</sup> q. 2<sup>e</sup> q. 3<sup>e</sup> q. Extra 4 98 4 26 3 30 5 39  
Vaches ..... 4 98 4 20 3 20 5 82  
Taureaux ..... 4 26 3 75 3 25 4 65  
Veaux ..... 7 50 6 50 5 44 »  
Moutons ..... 6 50 5 10 4 09 7 28  
Porcs ..... 5 70 5 40 4 90 »

### BESTIAUX

NANTES, 23 janvier.

Bœufs. — Amenés et vendus, 27. Prix du kilo sur pied : maximum, 3.80 ; minimum, 3.30.

Vaches. — Amenés et vendues, 15. Prix du kilo sur pied : maximum, 3.70 ; minimum, 3.20.

Veaux. — Amenés et vendus, 317. Prix du kilo sur pied : maximum, 6.75 ; minimum, 6.25.

Moutons. — Amenés et vendus, 302. Prix du kilo sur

# PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements,  
s'adresser à M. Y. BOURGEOIS, rue Crébillon, 19, NANTES  
Téléphone : 12.68 et 26.35

**A AFFERMER**  
pour le 1<sup>er</sup> Novembre 1925  
**LA FERME DE LA BROUSSE**  
commune de Gonnord  
CONTENANCE 58 HECTARES  
S'adresser à M. CHUPIN, expert, à Cholet.  
  
Etude de M<sup>e</sup> SILLARD, notaire  
à La Guerche-de-Bretagne  
A vendre à l'amiable  
FERME de 6 Hectares 50 ares  
En bordure de route à trois kilomètres  
de la Guerche  
Très bien bâtie et d'un seul tenant  
Libre le 1<sup>er</sup> novembre 1926  
S'adresser à M<sup>e</sup> SILLARD

A céder à Challillé-Morais (Vendée), chef-lieu de canton fort riche, intéressant commerce d'HOTELLERIE avec (ou sans) son important matériel. Affaire d'avenir. Situation exceptionnelle, sur la route de Bordeaux à Nantes. Exploitation facile. Clientèle de voyageurs et touristes. Belle salle de restaurant, 12 chambres, grand et beau café, vaste garage cinématographique, maison achalandée pour robes et banquets. Location de voitures automobiles. Messageries avec gare de Nalliers. Facilités pour achat des immeubles, commission assurée.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LIET, notaire à Challillé-Morais (Vendée).

**ON DEMANDE** ménage jardinier et  
s'adresser à : AUDOUIN, Grand Casino des Salles d'Olonne

**DEMANDE** BONNE, ménage débarrassant. Cul-  
sine, ménage, bons gages.  
Des GILLES, Saumur

**ON DEMANDE** ménage jardinier,  
35 ans au plus,  
jeunes mariés de préférence. Le mari connaissant spécialement la culture maraichère, la taille des arbres fruitiers. La femme courant du métier, pouvant faire les marchés, part sur la vente, pouvant élever les gages à cinq cents francs au minimum par mois.  
Bonne conditions sous tous les rapports  
CHATEAU du ROC-HU en GRACCH par AURAY (Morb.)

On demande TERRASSIERS pour travail à  
tâche. Chantier Service d'Eaux, Châteaubriant.

Urgent. — **ON DEMANDE** immédiatement  
pour Nantes, femme sérieuse pour service dame  
agée, bons gages, situation très tranquille.  
Ecrire d'urgence Yves BOURGEOIS, 82, rue  
Félibien.

**ON DEM.** bonne à tout faire, 25 à 35 ans,  
robuste, connaissant cuisine, pouvant faire les-  
sive, pour intér. j. ménage (2 maîtres). De la  
Thullierie, 40, rue de Provence, Paris.

**ON DEMANDE** un jeune, vacher homme  
et femme sachant traire, avec ou sans enfant.  
Bien logé.  
Faire offre à M. Herbo, à Espuis, par Thury-  
Harcourt (Calvados).

On demande **BONNE A TOUT FAIRE**, 20 à  
35 ans, 2 maîtres à servir. Bons gages.  
Ecrire Docteur Richelet,  
Charleville (Ardennes)

**BONNE**, 18 à 25 ans, est demandée de suite.  
Bons appointements. Ecr. Ferdinand Marie,  
négociant, Beurre et Œufs, Condé-sur-Noireau  
(Calvados).

**ON DEMANDE** pour Châteaubriant **Bonne**  
à tout faire, faisant cuisine simple. Bonne  
pour s'occuper de trois enfants. Sérieuses ré-  
férences. S'adresser M. de la PERRIERE, rue  
Michel-Grimaud, Châteaubriant.

Pépinières et Horticulture réputées, Charles  
CALLE Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes,  
fondées en 1780. Cultures de végétaux des  
plus importantes de la région. Visitez au  
Domaine de la Rivière notre Roseraie, 1.600  
variétés de roses et nos jardins botaniques  
couvrant près de 4 hectares.  
Téléphone : 21.59. Catalogue franco.

J'offre à louer plusieurs LOGEMENTS MERLIN, A.  
CHAUVIN, mécanicien Châteaubriant-L.

**POUR VENDRE** vos savignans : renards, lou-  
tres, fontaines, marbres, puits,  
taups, blaireaux, écureuils, boîtes, etc... vous avez  
tout intérêt à vous adresser chez P. PERRONCHAU, four-  
neur à Sainte-Fuzanne.

**REPRESENTANTS** demandés par Vigneron Absint  
vendu directement au public.  
Vin de table exquis - Prix modérés - Clos Mont-Oriel  
ILLE (Pyrenées Orientales)

**A VENDRE** cause défection, excellent instal-  
lation à gaz pauvre 15-17 chevaux.  
Visibles sur marches  
A. HATNAUX, Noisy (Seine-Inf.)

**Epagneul** croisé Gordon, 5 ans, très soumis, rapporte  
arrêté, broussailleur, 250.  
- DUBOIS, maître, Rosnay (Vendée)

**OUVRIER CHARRON** demandé  
de suite.  
Travail assuré à l'année, outillage mécanique  
S'adres. : M. FAUCON, charbon, La Ferté-Vidame (E.-et-L.)

**DESTRUCTION** des MAUVAISES HERBES des CEREALES par  
**L'ACIDE SULFURIQUE**  
D'une perfectionnement parfait, simple, robuste et pas  
cher sont les célèbres pulvérisateurs à dos et à traction, à  
TUNEAUX EN BOIS et POMPES A AIR, vendus par les  
ETABLISSEMENTS DU ROCHER.

**Si vous aimez les HUITRES** ou si vous désirez  
faire un beau cadeau.  
Demandez directement aux parcs d'élevage :  
ROUJONNET & MORAN (Ch.-Inf.)  
10 kilos Marennes extra 1<sup>er</sup> choix 50 fr. - 5 kilos 50 fr.  
Belles Portugaises parquées 10 kilos 22 francs  
- 5 kilos Falourdes 18 francs

**BOUCHERIE** à céder, 3-4 vœux, 3 moutons,  
1 bœuf. Installation moderne, long bail, petit  
herbage. Mode paiement à débattre. Ecrire  
M. Derieux, Expert, Mayenne.

**CLAYETTES** pour plants pommes de terre,  
pouvant servir de fruitiers, 225 pièce port dû.  
Hivet G. Scierie, Hermes (Oise).

**MAGNETOS**, réparations de toutes marques  
Nombres complètes, dynamos, démarreurs.  
Demandez brochure alimentation avec réfé-  
rences de premier ordre dans toute la France,  
aux Etablissements d'Élevage E. Lacour, fon-  
dés depuis 30 ans, Brice (Eure-et-Loire).

**CHINCHILLAS**, réparations de toutes marques  
Nombres complètes, dynamos, démarreurs.  
Demandez brochure alimentation avec réfé-  
rences de premier ordre dans toute la France,  
aux Etablissements d'Élevage E. Lacour, fon-  
dés depuis 30 ans, Brice (Eure-et-Loire).

**C'EST INCROYABLE !**  
A titre de réclamation, j'envoie à l'éminent sac à main  
pour dame : 1 superbe portefeuille, 1 idéal porte-monnaie,  
1 porte-carte, 1 stylo système riche, 1 broche porte-  
bonheur, 1 sacon extrait odeur et une agréable surprise.  
CAGNAN : 2 nappes, 12 serviettes, 1 tout contre ren-  
dement de 1250.  
Ecrire : MARQUERIE SIMILI E. A.  
25, rue des Dominicaines, MARSEILLE

**COQUILLES D'HUITRES** pulvérisées. Indispensable  
pour favoriser l'ovule.  
10 kilos franco 9 francs  
F. ROUJONNET & MORAN (Charente-Inf.)

**ELASTIQUES** pour emballage fruits, à  
prix réduits, garantis pour  
acheteurs de courants instantanés.  
S'adresser : HUBERTS ROCHER, Saint-Malo  
seul représentant du CATON LIMITED de Londres

**POMMES A CIDRE** et cidres fermiers  
de Normandie.  
Gîte marque "LA POMME D'OR". Beurre fermier marque  
"SAINT-MER". et "LA BONNE FERMIERE". Pommes de  
terre sélectionnées, choux-fleurs, etc...  
Ecrire à M. P. PIGUET,  
expéditeur à Sainte-Mère-Eglise (Manche)

**TOUTES LES VIGNES NOUVELLES**  
FRANCO-AMERICAINES DE  
**SEIBEL**  
Rudolphe et résistantes aux maladies  
Production régulière de bon vin riche en alcool et en couleur  
Boutures et racines d'authenticité absolue  
Demandez catalogue et prix-courants à l'exportateur  
M. SEIBEL, à Aulnay (Aube)  
ou à M. COLIN, à Montboucher (Drôme)

**BEAUX PLANTS** de 3 ans de GAILLARD  
fonges et blancs, CASTEL  
1832 et CHEVALIER 501. Boutures de SEIBEL 498, 495,  
503, 494, 505. Le TANK, les PLANTS de l'AVENIR, ainsi  
que nombreuses autres variétés.  
Prix très modérés — Demander le catalogue  
L. DUBOIS, maître de Rosnay (Vendée)

**TRACTEURS AGRICOLES** d'occasion, état neuf. Tou-  
rnoi, Lati, et autres modèles avec  
charrues prêts à fonctionner. Prix intéressants  
S'adresser Garage LAPORTE à Toulouse

**TORPEDO** Renault 1922, 10 cv., 5 places, état neuf,  
76, rue Saint-André, NANTES

**OIES TOULOUSE 1924**  
type industriel, issus parquets, premier prix  
Paris, sujet exposition. Comte A. de Montaigu,  
78, avenue Henri-Martin, Paris (16<sup>e</sup>).

**A CEDER FONDS CYCLES AUTOMOBILES**  
S&T, Louvigne-du-Désert

**ŒUFS A COUVER** Wyandottes, Leghorn,  
Rhode-Isle, Bourbonnais, race pure, pouss. S'inscr.  
Elev. Mireille, Mlle Varnier, Vitry-le-François.

**MENAGE** sûr, sérieux, homme palefrenier,  
toutes mains, femme ménage, repassage, cou-  
ture, petite basse-cour, âgés cinquante ans  
environ, pour petite propriété Sarthe,  
Vicennesse de Yaussey, St-Galais (Sarthe).

**CASSIS** super, bonté, et racin. sélect. 1 au p.  
plant. Gros noir de Bourgogne et commun bout.  
5 fr. le 100. Racin. 15 fr. le 100 par la comm.  
ou contre remb. Timbre pour r.p. P. Desertaux,  
propriétaire, Gargoloin (Côte-d'Or).

**10 bonnes GENESSES** normandes 15 à 18  
mois, prix 1500 francs la pièce.  
M. Redouin, Pont-l'Évêque (Calvados).

**ACHAT DE FICELLES**  
provenant des gèrbes, ça vaut de l'or.  
Ecrivez de suite à Charbonneau Frères, cor-  
diers, à Ancy-le-Franc (Yonne).

Filature du Nord  
**ACHETEZ VOS LAINES A TRICOTER**  
Expéditions garanties  
— VADURET, à LILLE —  
(Nord)

**ELEVYERS**, voulez-vous nourrir vos volailles  
économiquement, avoir des œufs en quantité  
tout Phiver, élever, engraisser rapidement  
poussins et canetons, porcs, avec des nourri-  
tures extra complètes, azotées, moins chères  
que les grains.  
Demandez brochure alimentation avec réfé-  
rences de premier ordre dans toute la France,  
aux Etablissements d'Élevage E. Lacour, fon-  
dés depuis 30 ans, Brice (Eure-et-Loire).

**CONSTRUCTION DE SCIES CIRCULAIRES**  
Spécialités de scies à bêche pour agricul-  
teurs, bûcherons, etc... Modèle spécial pour  
manèges et charrois. Moto-scie sur chariot,  
Electro-Scie sur bromette. Tarifs et renseigne-  
ments sur demande.  
Roy Frères, constructeurs  
Saint-Jean-de-Lozne (Côte-d'Or). — R. C. 11

**BETTERAVES RUTABAGAS, FOURRAGERS**  
disponibles sur wagon  
S'adresser à M. J.-B. Lemonnier, négociant,  
gare La Guesnrière (Ille-et-Vilaine).

**A VENDRE EN DORDOGNE**  
1<sup>er</sup> Propriété rapport  
2<sup>e</sup> Maisons bien situées,  
convenant au commerce et à vie privée  
Fournier, Immeubles, Brantonne (Dordogne).

**CHEVAUX**, chameaux, chiens, chats galeux,  
éczémateux, rouge, catarrhe, auriculaire pur-  
ulent du chien, gale de la crinière, grappe sèche  
et humide du cheval, guérison instantanée. Mil-  
liers attestat. Jaltier Emile, Charbruy (Yonne).

Spécialité **PIGEONS** montains, Paons blancs.  
Elev. Mireille, Mlle Varnier, Vitry-le-François.

**ASPERGE** grosse hâtive d'Argenteuil. Plants  
sélectionnés extra, garantis exempts de Rhi-  
zocotome violet. Médailles d'Or. Notice franco.  
Renaud-Boncher  
Saint-Claude-de-Divay (Loir-et-Cher).

Très beau **CHIEN** des Pyrénées, Doux et  
bon de garde. Détails lettre. Gabriel, Montreuil-  
sur-Sarthe, Neuville (Sarthe).

**TRUE-VERRATS** middle white yorkshire  
grande origine, pedigree  
Marquis de LUSSAC  
Sainte-Catherine-Pierbois (Indre-et-Loire)

**PLANTATIONS**  
beaux plants : Noyers, Chataigniers,  
Peupliers à vendre  
S'adresser P. Huiban, expert, Gourin (Morbihan)

**NOURRITURES** : S. A. P. O. C. économique et  
intens. pour t. animaux. Usines Modèles, St-  
Poullain-sur-Stouille (Allier). Tarifs, notices P.

**TUNES** d'occasion, parfait état, pour eau ou  
purin, prix avantageux. July, 40, avenue Mar-  
ceau, Courbevois (Seine).

Economie Séminaire d'Issy (Seine)  
demande  
**DOMESTIQUES D'INTERIEUR**

**AGRICULTEURS**  
Demandez vos semences sélectionnées du  
Nord et d'importation à la maison Valmy-Can-  
tillon à Quoroube (Nord). Avoines Danoise,  
pommes de terre Hollandaise (plants) avec  
certificat Phytopathologique, Graines de lin de  
Riga, certifiées d'origine.  
Engrais de toutes sortes, prix spéciaux pour  
Syndicats.  
Représentants sérieux sont demandés.

**GENESSES** r. p. Cotentine Normandie, 8 à 20  
mois. Confiance, prix modéré. R. de Misoard,  
éleveur, Bazenville Crépon (Calvados).

**BREAK** état neuf, bas prix, excellente occa-  
sion. Bretsché, 5 et 6, Quai Duguay-Trouin,  
Nantes.

**A VENDRE**  
1<sup>er</sup> Une Ferme de 15 hectares environ, bien  
fructifiée, aux environs de Segré. Libre le 1<sup>er</sup>  
novembre 1925 ; 2<sup>e</sup> Une ferme de 10 hectares,  
à 4 kil. d'Angers, libre le 1<sup>er</sup> novembre 1925.  
S'adresser Moyssan, propriétaire, 41, rue Proust,  
Angers.

**CUISINIÈRE** ou **MENAGE** homme toutes  
mains extérieur et un peu intérieur, femme  
cuisinière. Références exigées. Comtesse de  
Maistre, Escouray, Savenay (Loire-Inférieure).

**ASPERGE** grosse hâtive d'Argenteuil. Plants  
sélectionnés extra.  
Nombreuses récompenses  
Robert-Morice, Saint-Luce (Loire-Inférieure)

**BRAPANT** idéal à 1 et 2 chevaux, 550 fr.  
M. de Cadaran, à l'Orsais, Le Poulignen (L.-L.)

Couples **CANARDS BARBARIE** (canards  
dindes), 60 à 70 fr. L. Cathelin, régisseur,  
Marculsi-sur-Cher.

**UNE CONSTRUCTION EN BETON ARMÉ**  
ET MATERIAUX DE PREMIER CHOIX  
construite par  
l'ingénieur O. LE TOULLEC  
15, rue Jean-Jacques-Roussau, Nantes  
vous coûtera moins qu'une vieille mesure et  
ne nécessitera aucun entretien.

**SPECIALITE D'ELEVAGE**  
de la race bretonne, pis noirs. Plusieurs jeunes  
vaches en lait ou prêtes à vêler. Garanties très  
bon rapport, à vendre. S'adresser chez M.  
Alfred TURPIN, à Lumbères en Rouans.

**PEPINIERES VITICOLES**  
Vignes greffées  
Bois pour greffages  
Producteurs directs  
Cassis et griffes d'Asperges  
**CLAUDE SABOURET**  
à Fresnes  
par Contres (Loir-et-Cher)

**PLANTS GREFFES**  
Producteurs directs et boutures  
M. FRUNEAU, Gare Bougonnais (Loire-Inf.)

**JACHETE** peaux de lapin, chat, lièvre bien  
sèches, 16 fr. le k. Albert, Noirmoutier, Vendée.

**CHEVAUX** de chasse et d'attelage, M. Rivière,  
La Coardre, Avranches (Manche).

**A VENDRE** importante quantité de plants  
de vignes greffés et soudés en Gamay ordi-  
naire, Chaudenot et Bonmarin, Pineau de  
Vouvray et Pineau d'Aunis.  
S'adresser à DUVIGNEAU-ROBERT,  
à Ouzain (Loire-et-Cher)

**A VENDRE** Ferme de 107 hectares d'un en-  
semble, herbe et labour, bien plantée. Bâti-  
ments neufs. Libre en 1926. Ferme de 50 hec-  
tares, herbe, bons bâtiments. Libre en mars  
1925. Galtant, à Putanges (Orne).

A vendre  
**PROPRIETE**  
Rapport, Agrément  
Département du Loiret  
Ligne P.-L.-M.  
Habitation moderne, 12 pièces  
FERME  
110 hectares de terres  
et Prés de première qualité  
24 hectares de très beaux bois  
Electricité partout — Rivière — Chasse  
Le tout Libre à la vente  
Prix : 420.000 francs  
S'adresser : VION, 33, rue de la République  
Orléans

Cultures de graines potagères, fourragères et  
de Fleurs. Plants de légumes et de fleurs. Tout  
produit pour jardin, demander prix courant.

Homme célibataire et sérieux pour **ELEVAGE**  
**POISSONS**, potager et toutes mains, logé et  
nourri. M. Bresson, Châteauneuf des Masselins,  
par Chaudri (Orne).

**POULETTES** Bresse noires issues de pri-  
mères, prêtes à pondre. Dindes couveuses. Oies  
de Toulouse. Elevage du Gava Gosnac, près  
Brive (Corrèze).

**ACHETONS DEFENSES D'ÉLÉPHANTS**  
Ecrire : Galerie Dobré  
2, rue Jean-V, Nantes

**TOURTEAUX** arachide raffinée en farine.  
Livraison disponible. S'adresser Maison J.-M.  
Loisance, Boite postale, 21, Rennes.

**VIGNES** hybrides directs, greffés pour tous  
pays, 5279, 4985, 5455, 6468, B n° 1 dit l'AS  
DES AS, record en tout, etc. Prix courant  
M. Guilly, à Bucey-les-Gy (Hte-Saône) Gray 2172

**VITICULTEURS, AGRICULTEURS**  
Maigré le mildiou, la Cochylys, sans sulfatage,  
assurez-vous une récolte de bon vin de 22  
en plantant les vignes sélect. 4.986, 5.400, 5.213,  
6.465, 1.000, 4.613, 5.656, 6.905, 3.243, etc., qui  
assurent une récolte la 2<sup>e</sup> année. Vignes de cuve  
et de table Rosiers, arbres fruit. Dem. broch.  
Illustré 70 p. — Un quart de siècle en vit-  
culture nouvelle — à Maclot-Botlon, spécialiste-  
hybrideur, Villefranche-en-Beaugonais (Rhône).

**MAXIMUM de RECOLTES** dans vos  
**JARDINS et CULTURES**  
les plus beaux légumes, fruits, fleurs, en lisant  
L'ALMANACH DU JARDINIER adressé gratis  
à l'éditeur  
C. LEMAIRE, grainier, 103, Boulevard Magenta,  
Paris, R. C. 46.140

**BOUCS** — **CHEVRES ALPINES**  
grande origine, pedigree  
Marquis de LUSSAC  
Sainte-Catherine-Pierbois (Indre-et-Loire)

**RHODE ISLAND** 1923, primé et issu primé,  
beau sujet concours, acajou foncé, couleur et  
sous-couleur parfaites, conforme au Standard,  
bon reproducteur. — M. MOUGIN, juge de Paix,  
Argentan (Orne).

**A VENDRE**, commune de Varades (Loire-Infé-  
rieure), une FERME de 30 hectares, libre en  
1927. S'adresser à M. CLEMENT, 34, rue de  
Rennes, Châteaubriant (Loire-Inférieure).

**1<sup>er</sup> ALAMBIC, 2<sup>e</sup> ROUE** à tremper les bout. à  
vendre. S'adr. Vincent, 6, r. Haudaudine, Nantes

**A VENDRE**, en la commune de Saint-Her-  
blon, près Ancenis (Loire-Inférieure) : 1<sup>er</sup> Une  
FERME de 28 hectares, libre en 1926 ; 2<sup>e</sup> Une  
FERME de 35 hectares, libre en 1926 ; 3<sup>e</sup> Une  
FERME de 36 hectares, libre en 1928. Bons  
bâtiments. S'adresser à M. CLEMENT, 34,  
rue de Rennes, Châteaubriant (Loire-Infér.).

**C<sup>e</sup> d'ASSURANCES GÉNÉRALES**  
Représentées à NANTES, 1, rue Affre, par  
MM. L. FEILDEL et H. DEVORSINE  
à ANGENIS et canton  
de CHAMPTOCEAUX par  
M. JUTEAU  
VIE — INCENDIE — RENTES VIAGÈRES  
et ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

**ARBRES FRUITIERS**  
Abricotiers - Cerisiers - Pruniers  
Pommiers à cidre et à couteau  
Poitiers - Pêchers formés et non formés  
**ROSERS** Collection d'élite  
1<sup>er</sup> Prix aux Expositions  
Camélias et Arbustes d'ornement  
**A.-D. BAHAUD**  
Pépiniériste  
106, rue des Châlières — NANTES  
Exposition Nationale de Nantes 1921 :  
Hors Concours, Membre du Jury.

**Si le prix de :**  
**30 frs**  
**POUR LAZOTE**  
**d'un hectare**  
**de vos Cultures**  
vous convient  
demandez gratuitement à  
**LA NITRAGINE**  
281, rue St-Honoré, Paris  
brochures et lettres des  
cultivateurs l'ayant employé

## PARIS-TISSUS

7, Rue Contrescarpe — NANTES

# - BLANC -

Du 26 JANVIER au 5 FEVRIER

**Venez vous rendre compte avant d'acheter**  
**ENTRÉE ENTIÈREMENT LIBRE !!**

## Agriculteurs ! Industriels !

**Vos Chevaux mangent tous les jours**  
**Le FORDSON ne consomme**  
**que lorsqu'il travaille.**

Le FORDSON qui fonctionne au pétrole est  
le plus économique de tous les tracteurs

DEMONSTRATION GRATUITE SUR DEMANDE ADRESSEE A

### HENRI MATILE - NANTES

20, RUE RACINE  
Tél. 9.16

SUCCESSION DES GRANDS GARAGES DE BRETAGNE

Anciens Etablissements  
**BROUHOT et C<sup>e</sup>**  
à VIERZON (Cher)  
Société Anonyme au Capital de 3.000.000 de francs

### la batteuse BROUHOT

reste INIMITABLE

COMME  
la Batteuse  
A GRAINES

DEMANDEZ  
le Catalogue franco en citant ce journal

**VIGNES AMÉRICAINES**  
Vignoble de l'Équinoxiale  
**LA GARNACHE** (Vendée)  
Plants, racines et boutures de Gaillard  
Seibel, Baco 22 A, Eastel, etc.

**VOITURES D'ENFANTS**  
OCCASIONS et NEUVES  
ACHAT — ÉCHANGE — RÉPARATIONS  
MAINGUY, 23, Chaussée de la Madeleine - NANTES

### PULVÉRISATEUR A TRACTION "L'IDEAL"

pour le traitement des céréales à l'acide sulfurique et le sulfatage des vignes

Cet appareil, construit spécialement pour son adaptation à la culture dans la région, possède des dispositifs nouveaux et indispensables, entr'autres :  
Un relevage vertical de la rampe porte-jets, au moyen d'un levier, à la portée du conducteur, pour faciliter le virage au bout du champ.  
Un attelage réglable et très court pour bœufs et chevaux.

Toutes les pièces de l'appareil en contact avec l'acide sont en métal spécial inattaquable

Pour renseignements complémentaires s'adresser à :  
**J. LEGEAY, constructeur — Cheméré (Loire-Inférieure)**

### TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT LES TAUPES

Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (1 sac suffit pour détruire 2.000 taupes).  
**DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE, SUCCÈS ASSURÉ**  
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.  
Le sac est à 2 fr. (contre remboursement)  
MILLET, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)

### PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

1, Rue Haudaudine, 14, Quai de l'Hôpital — NANTES

**O. PILLET, pharmacien** — TÉLÉPHONE 9.08

DÉPÔT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES  
BAISSE DE PRIX

### POMMES DE TERRE de Semence

**AGRICULTEURS**, gardez-vous de planter des  
Tubercules dégénérés.  
Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard  
vos plants en Bretagne au climat et au sol propices.  
Prix modérés. Qualité de 1<sup>er</sup> choix. Variétés à grands  
rendements : Beauvais, Andréa, Ronde jaune, Char-  
danne, Early, Industrie, Fin de Siècle, Magnum Imperator,  
Fluck géant, Saucisse, Professeur Maercker, Merveille  
d'Amérique, Wollthmann, Géante blanche, Géante bleue, etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 KILOS pour chaque variété

### UNION AGRICOLE BRETONNE

31, rue du Port, SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)

Les Tubercules bretons sont rigoureusement exempts du doryphore et de la gale noire

### CAISSE SYNDICALE & CAISSE MUTUELLE

des  
**AGRICULTEURS DE FRANCE**

SIÈGE SOCIAL :  
56, rue de Londres, PARIS (8<sup>e</sup>)

Société d'Assurances mutuelles contre  
les accidents de toute nature, fonc-  
tionnant sous le patronage de la Société  
des Agriculteurs de France.

La CAISSE SYNDICALE garan-  
tit contre les coupures de paiement,  
nouvelle loi sur les accidents agri-  
coles et réassure les caisses locales.

S'adresser :  
Inspecteur régional : M. DARDE,  
56, rue de Londres, PARIS (8<sup>e</sup>)

Agents Généraux à Nantes, MM. de  
KERNARS et POISSON, 11, rue  
des Cadéniens, et dans tous les principaux  
cantons.

### VIGNES

J. FOULONNEAU, viticulteur  
à Saint-Christophe-la-Croix (M.-et-L.)

Plants greffés, extra beaux, de toutes les  
variétés de l'Onest et des meilleurs Hybrides.  
Racines producteurs directs.  
Hybrides nouveaux.  
Arbres fruitiers.  
Collis de 10 POIRIERS variés sur Cognassier  
30 fr., franco toutes gares

Toutes garanties d'authenticité et références  
demandées par les Achteurs.

Prix-courant franco sur demande.

### TANNINS

EXTRAS à l'ALCOOL  
Garantis purs  
Colle de Flandre, Colle de poisson, Colle  
Gélatine, Colle Nantaise, Colle Coignet,  
Métalulfite de potasse, Acides tartrique  
et citrique, Conservateurs et Anti-ferments

chez **E. PILLORGET**, 2, rue Guipin 2  
NANTES

11, 1586 FABRIQUE DE BOUCHONS (Société Anon. 5890  
Coteils gratuits sur les vins à donner aux Vins

**Tuyaux caoutchouc** pour Siphons,  
Entonnoirs, Mèches souffrées, Bandes, etc.  
**POMPES**, Moto-pompes, Echaudeuses,  
Rince fûts, Pèse tonneaux, etc.

Tout l'Article en CAVES et de CHAIS au meilleur prix

### LA VIGNE

vous intéresse demandez la brochure  
**Les Hybrides producteurs directs**  
de 160 pages, adressée franco sur demande  
Plants greffés toutes variétés. Boutures greffables  
porte-greffes racinés. Collection variétés de table.

**ARBRES FRUITIERS, Forestiers et d'Ornement**  
Prix courants franco sur demande... ou demande des représentants  
**E. LEMERLE, Le Lion d'Or, Nantes**